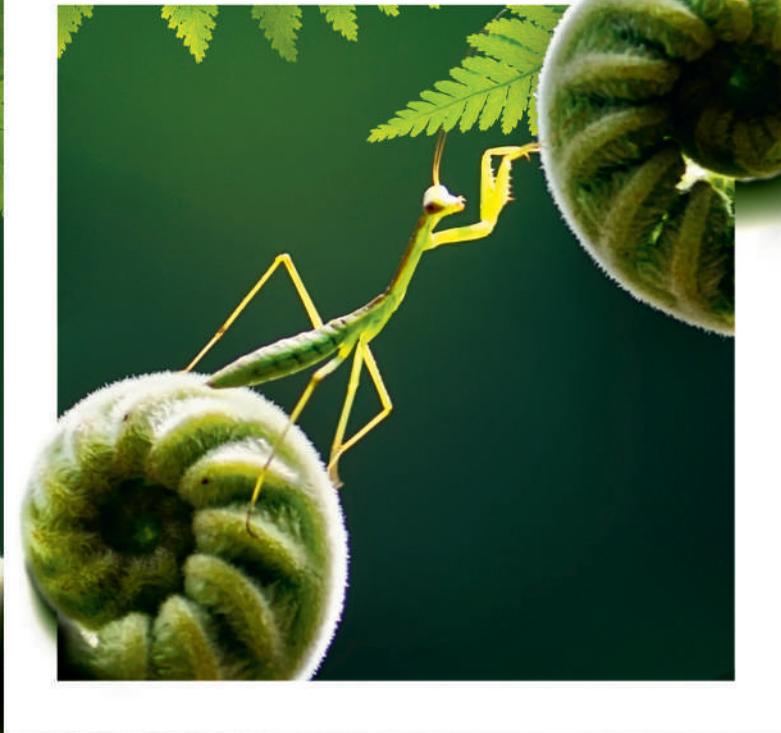


# RT Mag

N°11



p.10  
**JOURNÉES  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

[www.rt78.fr](http://www.rt78.fr) 

@Rambouillet.Territoires 

@rambouillet\_territoires 

Agglo\_RT78 

Rambouillet-Territoires 

ca-rambouillet-territoires 

**RAMBOUILLET  
TERRITOIRES**   
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

# SOMMAIRE

## 03 Le mot du Président

## 04 À la une !

Le bassin de Groussay

## 06 Les actus

La nouvelle saison artistique,  
le lancement d'un compte Instagram  
et les randonnées de l'Office de tourisme

## 10 Grand angle

Les Journées Développement Durable

## 14 Décryptage

La compétence GEMAPI  
(gestion des milieux aquatiques  
et prévention des inondations)

## 16 À vos côtés...

La direction environnement  
et l'aide à l'achat de récupérateurs d'eau

## 19 En coulisses

La direction des infrastructures

## 20 Nos invités

Le CANIF (conservatoire de l'abeille  
noire d'Île-de-France)

## 22 Nos villes et villages

Mittainville

## 24 À voir, à faire !

10 idées de sorties

## 26 Instantanés

Retour en images  
sur les principaux événements

**Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires • 22 rue Gustave Eiffel • 78120 Rambouillet • 0134 57 20 61 • [accueil@rt78.fr](mailto:accueil@rt78.fr)**

Directeur de la publication : Thomas Gourlan, Président de Rambouillet Territoires • Directeur de la rédaction : William Desabres • Directrice de la communication : Stéphanie Brivady  
Rédaction : Karine Flogéac • Secrétaire de rédaction : Manon Martin • Conception graphique et réalisation : Benoît Sourdin • Crédits photos : service Communication Rambouillet  
Territoires sauf mention contraire, Adobe Stock • Impression sur papier recyclé - Imprimeries Morault - N°ISSN : 2803-1512

Si vous rencontrez un problème de distribution, n'hésitez pas à le signaler à l'adresse mail : [communication@rt78.fr](mailto:communication@rt78.fr)

RT Mag est disponible pour les non-voyants : <https://www.rt78.fr/kiosque> (lecture réalisée par La Bibliothèque sonore de Rambouillet et du sud-Yvelines - 78R@advbs.fr)





# LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères habitantes et chers habitants  
de Rambouillet Territoires,

**J**e souhaite aborder un sujet qui mérite toute notre attention : la question de l'environnement et de l'écologie. Comme vous le savez, notre cadre de vie, notre santé et notre avenir en dépendent. La préservation de l'environnement est l'affaire de tous, et doit donc être abordée avec de la rigueur scientifique et du pragmatisme.

Nous nous devons d'agir, mais nous devons aussi comprendre ce qui fonctionne réellement. L'action pour l'action ne peut mener qu'à des dépenses inutiles et à des résultats factices. C'est la raison pour laquelle nous nous appuyons sur des études rigoureuses et des innovations technologiques pour guider nos décisions.

Il est de notre devoir, sur le plan local, de prendre des mesures efficaces pour préserver et améliorer notre cadre de vie. Que ce soit avec la gestion des milieux aquatiques, le traitement des eaux usées, les innovations de mobilités, ou encore l'aménagement du territoire, Rambouillet Territoires agit !

En tant que citoyen de notre République française, je crois en la liberté individuelle et en la responsabilité de chacun. Cela signifie que chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans ce défi climatique qui traversera notre siècle. Il ne s'agit pas seulement de réglementations imposées d'en haut, mais d'une prise de conscience collective et d'actions locales concrètes.

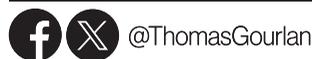
Ces questions transcendent tous clivages politiques. Ensemble, avec la science comme guide et l'action comme moteur, nous pouvons faire face à ce défi.

Je vous souhaite une bonne lecture.

## **Thomas Gourlan**

Président de Rambouillet Territoires  
Conseiller régional d'Île-de-France  
Adjoint au Maire de Rambouillet

**Pour suivre Thomas Gourlan**



# À LA UNE

## L'INAUGURATION DU BASSIN DE RÉTENTION DES EAUX USÉES ET PLUVIALES À RAMBOUILLET

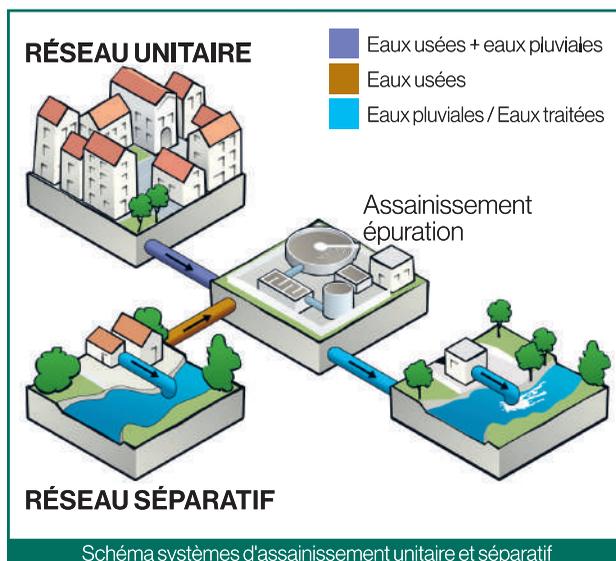
**Initiée dans le cadre du schéma directeur d'assainissement réalisé entre 2016 et 2018, la construction d'un bassin de rétention des eaux usées à Rambouillet vise à réguler les débits parvenant à la station de traitement de Gazeran et à limiter les risques d'inondation et de pollution des milieux aquatiques. Explications.**

### Le schéma directeur d'assainissement

**D**e 2016 à 2018, un schéma directeur d'assainissement porté par la ville de Rambouillet a été réalisé sur les communes de Rambouillet, Gazeran et Vieille-Église-en-Yvelines. Ce document stratégique et réglementaire est essentiel pour la planification et la gestion des systèmes d'assainissement. Il est obligatoire pour obtenir des subventions de l'agence de l'eau et doit être renouvelé tous les dix ans. C'est un outil fondamental pour garantir la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources en eau.

Un diagnostic a ainsi été réalisé pour analyser l'état du système d'assainissement, en particulier les réseaux de collecte. Cette phase a permis d'identifier les dysfonctionnements, les insuffisances et les risques potentiels associés au système existant.

La particularité du réseau d'assainissement est d'être à la fois de type unitaire et de type séparatif.



Les désavantages d'un tel système se manifestent pendant les périodes de fortes pluies lorsque le débit d'eau à traiter dans la station de traitement des eaux usées peut excéder sa capacité. Des débordements peuvent alors avoir lieu, ce qui augmente les risques de pollution des environnements aquatiques. Pour pallier ce problème, l'une des solutions est de mettre en place un bassin de rétention qui permet de réguler les débits d'eau et de limiter les risques.

Sur la base du diagnostic, un programme d'aménagement du système d'assainissement a été défini avec pour objectifs d'améliorer la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel, de réduire les risques d'inondation et d'optimiser les infrastructures existantes.



## La construction du bassin de Groussay, une première étape

En 2020, la compétence assainissement a été transférée à Rambouillet Territoires qui a repris les conclusions du schéma directeur d'assainissement et entamé la première étape du programme d'aménagement : la construction d'un bassin de rétention des eaux usées et pluviales à Rambouillet dans le quartier de Groussay. Ce bassin, réservoir de 6 000 m<sup>3</sup> (22 mètres de diamètre pour 22 mètres de profondeur), retient et stocke temporairement les eaux unitaires, donc les eaux usées et les eaux de pluie excédentaires produites lors d'un épisode fortement pluvieux ou orageux, avant de les restituer à la station de traitement des eaux usées quand la situation revient à la normale. Ce système permet ainsi de désengorger la station et de limiter le rejet des eaux dans le milieu naturel. Le bassin de Groussay, complémentaire au bassin de rétention de 7 500 m<sup>3</sup> déjà intégré à la station de Gazeran, a été mis en service en mai et inauguré le 27 juin 2024.

Le déploiement du schéma directeur d'assainissement va désormais se poursuivre avec d'autres chantiers à envisager, notamment la mise en place de systèmes d'assainissement séparatif dans certains quartiers de la ville de Rambouillet (collecte des eaux usées indépendamment des eaux pluviales) et la rénovation du réseau d'assainissement. Ces travaux auront pour objectif principal la mise en conformité de la station de traitement des eaux usées avec la directive européenne sur les eaux résiduaires urbaines qui impose aux États membres d'assurer un traitement adéquat des eaux usées avant leur rejet dans l'environnement.

## Rambouillet Territoires : lauréate des Victoires de l'Investissement Local

Décerné chaque année par la Fédération des travaux publics aux collectivités méritantes, ce prix met en lumière des opérations de travaux publics qui engendrent une valeur environnementale, économique et sociale sur le territoire.

Il a été remis à la communauté d'agglomération pour la construction du bassin de Groussay à l'occasion du salon des maires d'Île-de-France qui a eu lieu les 28 et 29 mai.



**Coût de la construction du bassin de Groussay :**  
10 809 600 € TTC

**Montant des subventions :** 3 843 815 €

**Prêt à taux 0 :** 1 281 272 €

**Maîtrise d'œuvre :** MERLIN

**Entreprises :** PARENCE, SOLETANCHE BACHY,  
FELAJS & MASSON



# 06 LES ACTUS

24  
25

LA NOUVELLE SAISON ARTISTIQUE !

**Après approbation de la commission culture présidée par Thomas Gourlan, président de Rambouillet Territoires, accompagné de Janny Demichelis, vice-présidente et maire d'Orphin, et d'élus communautaires, la communauté d'agglomération propose à nouveau une saison culturelle diversifiée, de qualité et accessible à tous les habitants du territoire. Voici un aperçu.**

**N**ouveauté cette année et pour la première fois, la communauté d'agglomération inaugurera sa saison culturelle avec une soirée d'ouverture le vendredi 11 octobre à 20h30 à l'Étincelle à Ablis (entrée libre). Cet événement offrira aux habitants l'opportunité de découvrir visuellement et de façon immersive les concerts et spectacles de la saison 2024/2025, avec la présence d'artistes et un moment d'échange convivial. De quoi mettre l'eau à la bouche ! Tout au long de la saison et pour la deuxième année consécutive, plusieurs artistes invités se produiront dans les grandes salles du territoire.

Le groupe SIXUN dans le cadre de sa tournée « SIXUN ON TOUR : la tournée des 40 ans ! », fera un détour par La Lanterne à Rambouillet le samedi 30 novembre pour offrir aux amateurs un savant mélange de mélodies et de rythmes afro-jazz funk.

L'Orchestre National d'Île-de-France, invité incontournable, interprétera des œuvres de Richard Strauss, « Burlesque » et « Une vie de héros », le samedi 8 février à La Lanterne.

À l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de Maurice Ravel, l'ensemble de saxophones Squillante et Baptiste Herbin vous inviteront à découvrir une création unique établissant une passerelle entre le saxophone, le jazz et la musique de Ravel, à l'Étincelle le vendredi 7 mars.

Les sœurs Berthollet, Camille au violoncelle et Julie au violon, vous emmèneront dans leur univers musical avec une interprétation personnelle et des arrangements uniques de Mozart, Chopin, Tchaïkovski, Bach ou même Queen et Les Beatles, le samedi 5 avril à La Lanterne.

De la musique savante à la musique folklorique, d'un continent à l'autre, d'hier à aujourd'hui, avec un mélange d'instruments à anches, de cuivres et d'une batterie, Dumka Quintet vous fera voyager dans les Balkans, l'Espagne, l'Amérique du Sud ou encore dans les répertoires plus « classiques » de Tchaïkovski, Bizet, Bartok... le samedi 3 mai au Cratère à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Le duo Vincent Peirani (accordéoniste) et Émile Parisien (saxophoniste soprano) s'inspire du tango pour une approche novatrice. Jazz traditionnel ou moderne, avant-garde libre, classique, folklore, rock, électronique, musique nouvelle



ou ancienne animeront leur représentation du vendredi 23 mai à la Mare au Loup au Perray-en-Yvelines. Enfin, pour clôturer la saison, le Conservatoire investira les jardins de la motte avec « Fauré en fête ». Le groupe Calysociation, avec ses steeldrums\* aux sonorités envoûtantes, fera danser le public sur des standards de musique populaire.

Sans oublier les rendez-vous traditionnels tels que les maîtrises, la Nuit des conservatoires, les spectacles de Noël et du Nouvel an, les représentations de danse et d'art dramatique, le concert des classes adultes, ainsi que les concerts des professeurs. Ces derniers - choisis par vote parmi plusieurs projets proposés - permettront aux professeurs de se produire en tant qu'artistes avec deux projets, l'un sur la thématique de la Belle et la Bête, l'autre en lien avec Gabriel Fauré.

De plus, à partir de cette saison, le conservatoire proposera six masterclass - piano, guitare, tuba, violon, clarinette et art dramatique - pour permettre aux élèves de rencontrer des artistes et d'enrichir leur pratique. Ces moments collectifs leur offriront une opportunité unique d'apprentissage et d'échange pour renforcer leur plaisir et leur engagement. Destinées aux élèves de la discipline, les masterclass seront néanmoins ouvertes aux autres élèves qui souhaiteraient y assister.

*\* Instrument à percussion provenant des Caraïbes, fabriqué à l'origine à partir d'un fût en métal (baril de pétrole, notamment), plus couramment appelé pan, sur lequel on frappe avec deux petites mailloches pour produire des sons (définition Larousse).*

---

Découvrez l'intégralité de la saison culturelle 2024/2025 dans la plaquette distribuée dans vos boîtes aux lettres fin août ou sur le site internet [rt78.fr](http://rt78.fr).

---

## Un partenariat avec la maison-musée Maurice Ravel

Le conservatoire Gabriel Fauré a établi un partenariat avec la maison-musée Maurice Ravel à Montfort-l'Amaury, le Belvédère. Ce partenariat donne tout son sens aux liens qui unissaient Gabriel Fauré et Maurice Ravel qui a été son élève.

Il offre également au conservatoire un rayonnement plus large et donne aux élèves la possibilité de se produire dans un cadre exceptionnel. Ainsi, des élèves du cours de violoncelle auront l'honneur de jouer au Belvédère pour les Journées européennes du patrimoine 2024, tandis que le Sunshine Quartet investira le lieu lors de la Fête de la musique 2025.

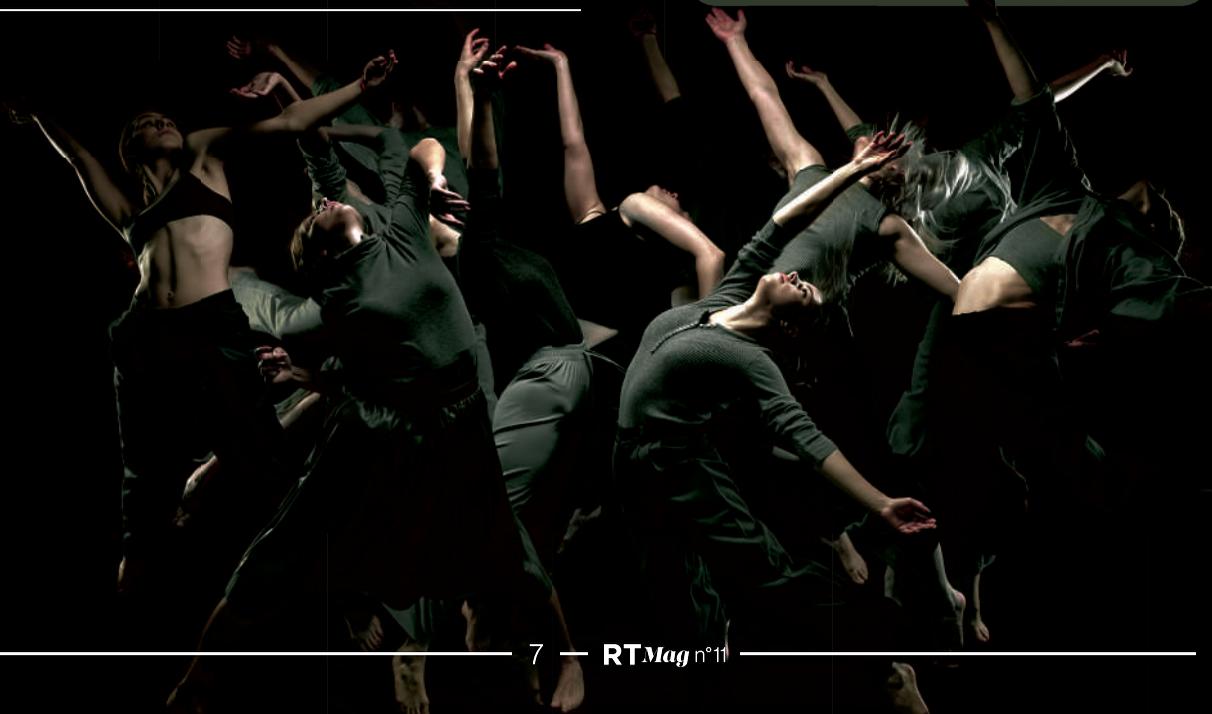


## LE SAVIEZ-VOUS ?

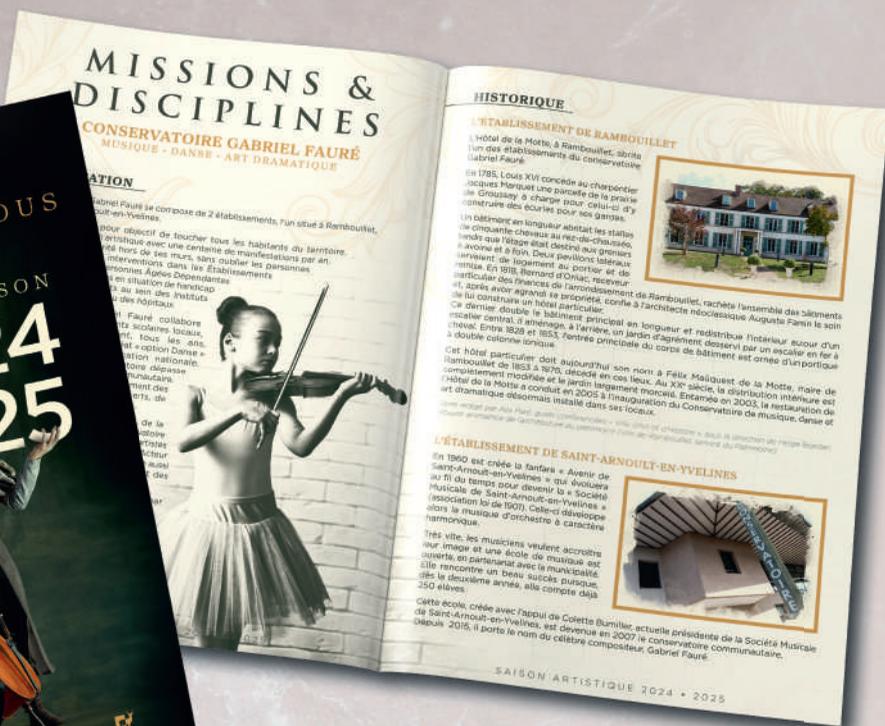
### 2024 marque le centenaire de la mort de Gabriel Fauré

Né en 1845 à Pamiers (en Ariège) et décédé à Paris en 1924, Gabriel Fauré est l'un des compositeurs français les plus brillants de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début XX<sup>e</sup>.

Influencé par la musique de Liszt, Chopin, et Brahms, il a néanmoins développé son propre style en créant des œuvres telles que « Après un rêve » et « Clair de lune ». Il a vécu à Rambouillet quelques années. En tant que directeur du Conservatoire de Paris, il a participé à la formation d'autres compositeurs français dont Maurice Ravel.



## À découvrir prochainement dans vos boîtes aux lettres



## RAMBOUILLET TERRITOIRES SE LANCE SUR INSTAGRAM !

**R**ambouillet Territoires franchit une nouvelle étape dans sa communication en ligne en lançant son compte Instagram en septembre. Cette initiative vise à renforcer la proximité avec les habitants en mettant en avant la communauté d'agglomération et ses missions de manière plus visuelle et interactive.

Avec le lancement de son compte Instagram, Rambouillet Territoires a pour principal objectif de permettre à chaque habitant du territoire d'être encore mieux informé des moments forts de la vie de la communauté d'agglomération. C'est également l'occasion pour Rambouillet Territoires de valoriser les projets en cours et d'élargir sa présence sur les réseaux sociaux.

---

Pour suivre Rambouillet Territoires, rendez-vous sur **@rambouillet\_territoires**

---

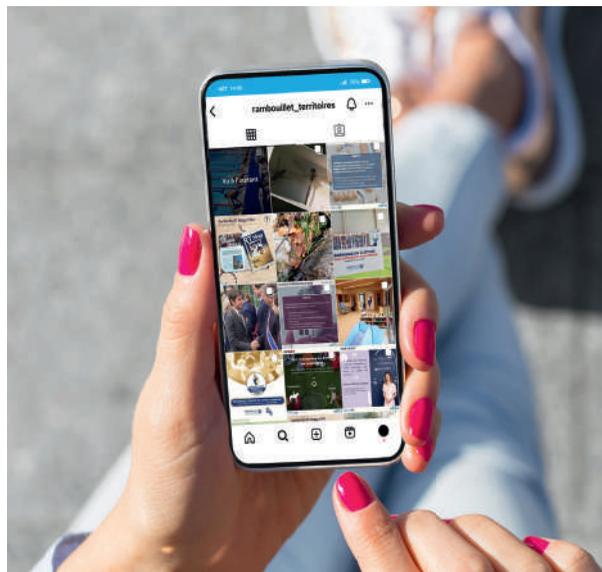
**NOUVEAU**



Suivez-nous sur  
**Instagram**

Suivez l'actualité de votre communauté d'agglomération et partagez vos photos avec

**#JaimeRT**  
**#RambouilletTerritoires**  
**#agglo-RT.fr**



## DÉCOUVREZ LES TRÉSORS DU TERRITOIRE AVEC L'OFFICE DE TOURISME !

**L'**office de tourisme vous invite à (re)découvrir le sud des Yvelines grâce à ses visites guidées tout au long de l'été. Ainsi, vous pourrez parcourir l'ancienne voie ferrée Paris-Chartres à Saint-Arnoult-en-Yvelines le 8 juillet ou visiter le charmant village médiéval de Rochefort-en-Yvelines le 18 juillet. Vous explorerez les rigoles royales de Vieille-Église-en-Yvelines le 12 août ou le village des peintres paysagistes à Cernay-la-Ville le 22 août. Enfin, le 26 août à 15h, vous partirez à la découverte des secrets du parc de l'Aleu à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

L'office de tourisme propose également des randonnées accompagnées avec des parcours de 7 à 15 kilomètres sur les communes du territoire : Auffargis le 10 juillet, Sonchamp le 17 juillet, Poigny-la-Forêt le 21 août et Clairefontaine-en-Yvelines le 28 août. Deux randonnées accompagnées auront lieu dans le parc du château de Rambouillet les 31 juillet et 7 août.

Une randonnée photo est également programmée le 21 juillet avec une matinée immersive dans la forêt de Rambouillet sur le thème de l'initiation à la photographie nature. Les participants sont invités à venir munis de leur propre matériel.

À noter, les randonnées peuvent être reportées en cas de mauvais temps.

---

### Réservations auprès de l'office de tourisme :

Tél. : 01 34 83 21 21  
contact@rambouillet-tourisme.fr

---



# 10 GRAND ANGLE

LES JOURNÉES  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Rambouillet Territoires, consciente de la richesse de son environnement, s'engage activement dans une démarche de développement durable et de protection de la biodiversité. Afin de sensibiliser et d'informer les citoyens, la communauté d'agglomération organise la troisième édition des Journées développement durable, incluant un programme spécifique pour les scolaires les 19 et 20 septembre et une journée dédiée au grand public le samedi 21 septembre.**

## Sensibiliser au développement durable

**L**e développement durable est devenu une priorité pour beaucoup de citoyens et les communautés d'agglomération jouent un rôle clé dans la transition écologique. À travers des initiatives concrètes, elles contribuent à la préservation de l'environnement tout en améliorant la qualité de vie de leurs habitants. Attachée à la protection de la biodiversité et à la valorisation du patrimoine naturel, Rambouillet Territoires s'engage et s'implique dans une démarche de développement durable.

Protéger les milieux naturels, réduire les émissions de gaz à effet de serre, adapter le territoire aux changements climatiques, améliorer la qualité de l'air et promouvoir les énergies renouvelables, lutter contre la précarité énergétique et réduire la consommation d'énergies fossiles sont des priorités essentielles.

L'objectif des Journées développement durable est de sensibiliser les habitants aux enjeux écologiques et d'encourager les comportements éco-responsables au quotidien. Cette initiative





est une invitation à passer à l'action : réfléchir sur les diverses problématiques climatiques, mieux connaître la biodiversité du territoire, comprendre la gestion des déchets, (re)découvrir les diverses alternatives pour une mobilité durable, etc.

### Un accueil dédié aux scolaires

Les 19 et 20 septembre seront consacrés à l'accueil des élèves de CM1 et CM2 des écoles du territoire inscrites. L'objectif est de sensibiliser les jeunes générations aux enjeux du développement durable à travers des animations ludiques.

Plusieurs thématiques seront abordées telles que la biodiversité, la gestion des déchets, et le changement climatique. Les enfants pourront participer à divers jeux de société, activités manuelles et quiz pour approfondir leurs connaissances de manière interactive sur différents stands (conseil énergie, GEMAPI, mobilité, SICTOM/SITREVA, GRDF, parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, CANIF et FICIF). Une animation pour découvrir le développement durable et une démonstration de chiens de berger sont également au programme.

### Une journée pour le grand public

Le 21 septembre, les portes seront ouvertes aux habitants des 36 communes de la communauté d'agglomération. De nombreux partenaires ont répondu à l'appel de Rambouillet Territoires permettant d'organiser des activités inédites et diversifiées pour un événement de plus grande ampleur. Cette journée mettra en avant les actions et initiatives locales en matière de développement durable à travers différentes thématiques :



- Le cycle de l'eau avec une présentation de son fonctionnement, une découverte de la faune et de la flore aquatiques, et la participation du service GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).
- La biodiversité, avec des échanges avec des apiculteurs et la présentation de l'abeille noire par l'association CANIF (conservatoire de l'abeille noire de l'Île-de-France), ainsi que des tests de connaissances et des animations autour de la biodiversité, avec notamment le parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et la FICIF.



→ La gestion des déchets avec des activités sur le tri des déchets avec le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM) et le syndicat intercommunal pour le traitement et la valorisation des déchets (SITREVA), ainsi que la présentation d'un projet de méthanisation par GRDF (gaz réseau distribution France).

Des ateliers de recyclage, de réalisation d'herbiers, de fabrication de cosmétiques naturels et de produits ménagers, etc. seront également proposés.

En famille ou entre amis, les visiteurs pourront participer à de nombreuses animations et repartir avec des conseils pratiques pour un mode de vie plus durable, grâce aux nombreux partenaires présents.

**Samedi 21 septembre 2024, de 11h à 18h**  
**Bergerie nationale**

Plus d'infos sur : [www.rt78.fr](http://www.rt78.fr)



## FESTIVAL DE LA TERRE

La 69<sup>e</sup> édition du festival de la terre des jeunes agriculteurs d'Île-de-France se déroulera sur les communes de Sonchamp et d'Orcemont - sur les parcelles des agriculteurs situées au bord de la N10 et près du village l'Épinaye - les 14 et 15 septembre de 10h à 18h.

Organisées depuis plus de 30 ans dans des lieux différents de la région, ces manifestations sont des moments dédiés à la promotion de l'agriculture et à la présentation du métier d'agriculteur.

Ce rendez-vous convivial et festif mettra en avant l'agriculture locale et francilienne. Différentes animations seront proposées: tours de tracteurs et de poneys, démonstration de chiens de troupeau, ferme pédagogique, jeux gonflables, marché du terroir 100 % francilien, etc.

Rambouillet Territoires est partenaire de l'événement.

<https://www.jeunesagriculteursidf.fr>



# SOYONS ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Samedi 21 septembre • De 11 h à 18 h

La Bergerie nationale • Rambouillet



Entrée libre

Animations et jeux

Ateliers thématiques

Expositions...

Le programme et la liste de nos partenaires sur [www.rt78.fr](http://www.rt78.fr)

# DÉCRYPTAGE

COMPRENDRE RAMBOUILLET TERRITOIRES

## LA GEMAPI



**La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) représente une compétence incontournable et obligatoire pour les collectivités territoriales. Elle a été transférée en 2018 à la communauté d'agglomération. Désormais, Rambouillet Territoires a la responsabilité de protéger et gérer les cours d'eau et leurs abords sur son territoire, tout en assurant une prévention efficace contre les risques d'inondation.**

### La GEMAPI, une compétence obligatoire

**L**a gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence importante et obligatoire dévolue aux collectivités territoriales depuis la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) de 2014 et financée par la taxe GEMAPI.

Cette compétence donne aux collectivités la responsabilité de préserver et de gérer les cours d'eau, les milieux aquatiques et les zones humides sur leur territoire, tout en assurant la prévention des risques d'inondations. Elle répond à un besoin de replacer la gestion des cours d'eau au sein des réflexions sur l'aménagement du territoire. Elle permet d'aborder de manière conjointe la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques, en gérant les ouvrages de protection contre les inondations et les zones d'expansion des crues, en facilitant l'écoulement des eaux et en prenant en compte la végétation dans les cours d'eau et leurs abords immédiats. Les missions relevant de la compétence GEMAPI sont définies dans l'article L. 211-7 du code de l'environnement.

### Une compétence déléguée à la communauté d'agglomération

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les communes ont transféré cette compétence aux EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) à fiscalité propre (qui disposent de ressources fiscales propres), permettant de réaliser les actions nécessaires à une échelle hydrographique plus étendue et pertinente.

Les EPCI dotés de cette compétence peuvent choisir d'adhérer à un syndicat pour lui céder tout ou partie de cette responsabilité et lui confier la gestion d'une partie ou de toutes les missions. Le syndicat agit alors comme prestataire de services pour le compte des EPCI qui conservent la responsabilité exclusive.

### La gestion des milieux aquatiques

Rambouillet Territoires délègue la gestion d'une partie des bassins et cours d'eau de son territoire, sur le versant de la Drouette, au syndicat mixte de la Drouette, de la Voise et



leurs affluents (SMDVA) (Émancé, Gazeran, Hermeray, Orcemont, Orphin, Poigny-la-Forêt, Raizeux, Rambouillet, Saint-Hilarion et Sonchamp) et au syndicat mixte d'aménagement et de gestion des étangs et rigoles d'Yveline (SMAGER) (étangs de Hollande et rigoles). Si les actions et les projets sont définis par les syndicats, Rambouillet Territoires conserve son droit de regard. Les autres cours d'eau sont pris en charge par le service environnement de la communauté d'agglomération. Il intervient alors dans les parties communales avec l'appui logistique des communes. L'entretien des cours d'eau privés incombe au propriétaire qui peut solliciter les conseils des agents de Rambouillet Territoires.

Les cours d'eau sont des écosystèmes vivants qui se modifient en permanence. Dans le cadre de ses activités, l'homme a mis en place des mesures - digues, vannes pour l'alimentation des lavoirs et des moulins, enrochement\* des berges, extraction des sédiments, etc. - qui ont parfois entraîné de graves perturbations des milieux aquatiques. Rambouillet Territoires et les syndicats ont pour objectif d'adopter un mode de gestion qui permettra, à terme, de retrouver des cours d'eau plus sains. Grâce à une gestion raisonnée et durable, les milieux aquatiques pourront à nouveau assurer l'ensemble de leurs fonctions naturelles : transport des sédiments, écoulement des eaux, échange avec les nappes phréatiques, autoépuration (processus biologique par lequel l'eau des cours d'eau se nettoie elle-même lorsque la quantité de polluants qui y est rejetée n'est pas trop importante) et support de biodiversité.

\*Enrochement : ensemble de gros blocs de roche utilisés pour la protection des parties immergées des ouvrages d'art ou pour la construction de barrages (définition du Larousse).

## La prévention des inondations

La prévention des inondations est une mission entièrement assurée par le service environnement de Rambouillet Territoires. Elle consiste à vérifier le niveau des cours d'eau et leur bon écoulement en retirant notamment les embâcles (tas de débris). Les vérifications sont effectuées chaque semaine afin d'obtenir un suivi annuel. La météo est également suivie de près pour anticiper les risques d'inondations.

À noter que Rambouillet Territoires est chargée de gérer les éventuels débordements de cours d'eau, alors que les communes sont responsables du ruissellement de l'eau dans leurs rues. De même, Rambouillet Territoires ne peut pas intervenir directement chez les propriétaires.



Une étude hydraulique et hydrologique est actuellement en cours. Elle permettra de connaître les différents niveaux d'eau selon le type de crues et de définir les zones inondables sur le territoire. Elle débouchera sur un programme d'actions d'ici la fin d'année.

## Compétences



- Collecte des déchets
- Assainissement collectif et non collectif - Eau potable
- Aménagement de l'espace
- Droit des sols
- Programme local de l'habitat intercommunal
- Voirie communautaire



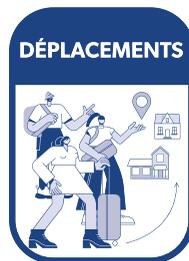
- Maintien à domicile
- Micro-crèches
- Relais intercommunal petite enfance
- Gens du voyage



- Amélioration de l'habitat
- Plan Climat-Air-Énergie Territorial
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Récupérateurs d'eau



- Office de tourisme
- Développement économique
- Gestion des zones d'activités
- Développement des activités commerciales



- Bornes de recharge électrique
- Organisation du transport public
- Transport à la demande



- Base de loisirs
- Conservatoire
- Aires de jeux
- Terrains multisports
- Piscines



# 16 À VOS CÔTÉS...

LA DIRECTION ENVIRONNEMENT

**La direction environnement de Rambouillet Territoires œuvre activement pour le développement durable, notamment par des actions en matière de conseil énergétique et de sensibilisation aux enjeux climatiques auprès des élus et des habitants du territoire. Parallèlement, dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), les agents travaillent à la protection des cours d'eau, à la surveillance de leur qualité et à la sensibilisation du public.**

## Le développement durable

**L**a direction environnement se focalise en grande partie sur le conseil énergétique, en offrant diverses initiatives telles que les permanences conseil énergie ou les balades thermiques. La conseillère énergie de Rambouillet Territoires se déplace en mairie pour informer les habitants sur les économies d'énergie et les rénovations. Les balades thermiques, d'environ 1h30, sont organisées chaque année à partir d'octobre avec une caméra thermique qui permet de constater et comprendre les déperditions thermiques des logements (sur candidature). De plus, du matériel peut être mis à disposition du public sur demande. Des kits de mesure comprenant des capteurs d'eau de douche ou des luxmètres (capteurs qui mesurent l'éclairement lumineux) sont ainsi proposés pour évaluer les pertes de ressources afin d'y remédier.

La direction propose également des ateliers ludiques sur la fresque du climat (environ 3 heures) pour sensibiliser les différents acteurs de la communauté d'agglomération - les élus, les agents et les habitants - sur les impacts des actions humaines sur le changement climatique. Ces ateliers devraient être étendus aux établissements scolaires du territoire.

Enfin, Rambouillet Territoires met à disposition des pièges photographiques pour aider les communes à surveiller les sites de dépôts sauvages. Elle a également signé une convention de partenariat avec le conservatoire de l'abeille noire d'Île-de-France (CANIF).



## La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

Pour garantir la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, l'équipe de la GEMAPI effectue des tournées hebdomadaires de surveillance des cours d'eau, tout en veillant à la préservation de leur faune et flore. Il est à noter que si « l'eau fait partie du patrimoine commun de la nation, sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général » (article L2021-1 du Code de l'environnement) et la propriété et des berges et leur entretien reviennent aux propriétaires riverains.

Les actions des agents de la GEMAPI incluent la renaturation des milieux aquatiques, la régulation de la vitesse de l'eau, en permettant par exemple aux rivières de créer à nouveau des méandres (détours dans le flux des cours d'eau).

La direction s'assure également de la présence de zones d'expansion des crues lorsque cela est approprié.

Les embâcles (tas de débris) et les arbres tombés dans les rivières sont traités en fonction des risques encourus. L'objectif des agents est de restaurer au maximum la dynamique naturelle des cours d'eau et de préserver leur écosystème.

Par ailleurs, les agents surveillent activement la qualité de l'eau et interviennent en cas de pollution, en déployant notamment des dispositifs anti-pollution pour absorber les hydrocarbures. Enfin, ils assurent un rôle d'information, en organisant à la demande des communes des excursions intitulées « les secrets des rivières ». Ces sorties offrent aux participants l'occasion de (re)découvrir la richesse des cours d'eau, leur fonctionnement et leur biodiversité, tout en découvrant les spécificités du métier de garde-rivière.



### Participons à la protection de nos cours d'eau et de leurs berges !

Les cours d'eau subissent une invasion d'espèces exotiques, telles que les écrevisses américaines qui supplantent les écrevisses françaises, les ragondins qui fragilisent ou endommagent les berges ou les bernaches du Canada qui contribuent à leur écoulement. Bien que cet envahissement soit difficile à endiguer, chacun peut contribuer à la lutte contre ces espèces en ne les nourrissant surtout pas afin de limiter leur prolifération.

En outre, il est crucial de veiller à ce qu'aucun polluant ne soit déversé dans les cours d'eau, en particulier via les eaux pluviales qui s'y déversent. Les polluants miscibles à l'eau (savon, peintures, etc.) ne peuvent pas être traités.



# À VOS CÔTÉS...

## LE COUP DE POUCE POUR ACHETER UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Depuis 2019, la communauté d'agglomération vous aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie, une manière d'économiser l'eau potable et de faire un geste pour l'environnement.



### Pourquoi récupérer l'eau de pluie ?

**L**a collecte de l'eau de pluie par un récupérateur et son utilisation sont un moyen simple et durable de préserver les ressources naturelles en eau et de conserver les réserves d'eau souterraines. Ce système permet également de diminuer le montant des factures d'eau. À noter, lorsque le récupérateur est rempli (pendant l'hiver), il est conseillé de le vider (progressivement) pour qu'il se remplisse de nouveau avec la pluie suivante. Ceci permet de limiter les risques d'inondations par ruissellement.

### Qui peut bénéficier de l'aide de Rambouillet Territoires ?

Les propriétaires des 36 communes de la communauté d'agglomération (une seule subvention accordée par foyer).

### Quel est le montant de l'aide ?

Rambouillet Territoires finance à hauteur de 30 % et dans la limite d'un plafond de 700 € l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie (subvention accordée pour le matériel uniquement) d'un montant supérieur à 100 € HT.

### Comment l'obtenir ?

Pour obtenir l'aide de Rambouillet Territoires, il suffit de remplir le dossier de demande de subvention sur le site internet et de fournir la facture.

### Les chiffres



**10000 €**

d'aides prévus chaque année



**89**

foyers ont déjà profité de l'aide financière depuis sa création

[www.rt78.fr/habitants/environnement/recuperateurs-deau-de-pluie](http://www.rt78.fr/habitants/environnement/recuperateurs-deau-de-pluie)



# EN COULISSSES

## LA DIRECTION DES INFRASTRUCTURES

**La direction des infrastructures de Rambouillet Territoires joue un rôle essentiel dans la gestion, l'entretien et la sûreté du fonctionnement du patrimoine, soit acquis directement par la communauté d'agglomération, soit mis à disposition par les communes.**

**L**e rôle de la direction des infrastructures est polyvalent. Elle conseille la communauté d'agglomération sur ses projets d'aménagement, accompagne la mise en œuvre des opérations structurantes et optimise l'utilisation des fonds publics grâce à des choix techniques rationnels. De plus, elle veille à entretenir le patrimoine de la meilleure manière possible tout en maîtrisant les coûts, notamment en privilégiant le préventif au curatif et en sélectionnant les meilleurs matériaux.

Le périmètre d'action de la direction couvre un vaste ensemble d'infrastructures, de bâtiments et d'équipements divers : les zones d'aménagement concerté (ZAC), le centre aquatique des Fontaines et la piscine des Molières, les deux établissements du conservatoire Gabriel Fauré, les deux bureaux de l'office de tourisme, les gymnases, la base de loisirs, les aires d'accueil des gens du voyage, les micro-crèches, les aires de loisirs et sportives, le parking de la gare de Gazeran, les bâtiments communautaires, etc., répartis sur l'ensemble du territoire. Pour mener à bien ses missions, elle est composée d'un directeur, d'une assistante et de trois services spécialisés.

Le service bâtiments est chargé de l'entretien et de l'exploitation des bâtiments. Il travaille en étroite collaboration avec des prestataires extérieurs et assure le suivi technique

du patrimoine. Il centralise également les consommations (fluides) tout en pilotant les opérations d'investissement (constructions et réhabilitations).

De son côté, le service voirie est chargé de l'entretien des infrastructures intercommunales routières et des espaces verts des zones d'activités, incluant la maintenance des routes, afin d'assurer leur sécurité et leur bon fonctionnement. De plus, il s'occupe de l'aménagement des zones d'activités et de la création d'équipements de loisirs, tels que les parcours sportifs, les terrains multisports et les aires de jeux.

Les services généraux fournissent un appui transversal, allant de l'assistance logistique aux événements institutionnels, à la gestion du mobilier en passant par la maintenance et la réparation des équipements sportifs et de loisirs de proximité. Ils assurent également la gestion du parc des véhicules communautaires et le suivi du marché d'entretien des locaux au sein des bâtiments communautaires.

La direction des infrastructures œuvre ainsi quotidiennement pour garantir le bon fonctionnement et la pérennité des infrastructures, des bâtiments et autres équipements dédiés au service des habitants du territoire.



**Direction des infrastructures**



# 20 NOS INVITÉS

## LE CANIF, CONSERVATOIRE DE L'ABEILLE NOIRE D'ÎLE-DE-FRANCE

**S**itué à Bullion, le Conservatoire de l'abeille noire d'Île-de-France (CANIF) est une association dédiée à la préservation et au développement de cette espèce, une race native d'abeilles de la région et réputée pour sa résistance aux conditions climatiques locales. Entretien avec Sébastien Grangeon, son président.

### Depuis quand le CANIF existe-t-il ? Quel est le contexte de sa création ?

Il a été créé en 2009 autour de Lionel Garnery, chercheur au CNRS et spécialiste reconnu de la génétique de l'abeille noire. Cette association rassemble une cinquantaine de membres, principalement des apiculteurs. Ils ont installé près de 300 ruches dans un rayon de 3 kilomètres avec pour objectif d'augmenter la densité d'abeilles noires mâles capables de féconder les abeilles femelles présentes dans la région.

### Quelle espèce d'abeilles le CANIF cherche-t-il à protéger et pourquoi ?

Le CANIF protège l'abeille noire, connue sous le nom scientifique *Apis mellifera mellifera*. Cette espèce se distingue par ses caractéristiques génétiques, comportementales et morphologiques différentes des autres types d'abeilles. Présente depuis des siècles en Île-de-France, l'abeille noire est particulièrement bien adaptée aux conditions climatiques

et environnementales de la région. Elle se reconnaît à sa coloration foncée, allant du brun au noir, ce qui en fait une race distinctive et précieuse. Elle produit du miel et vit en colonies.

Les abeilles noires sont menacées par l'introduction d'abeilles importées. Notre objectif est de créer des zones protégées pour préserver cette espèce. Bien que l'abeille noire soit plus difficile à élever en raison de son caractère plus réactif comparé aux abeilles importées, elle est pourtant mieux adaptée pour résister aux pénuries de ressources.

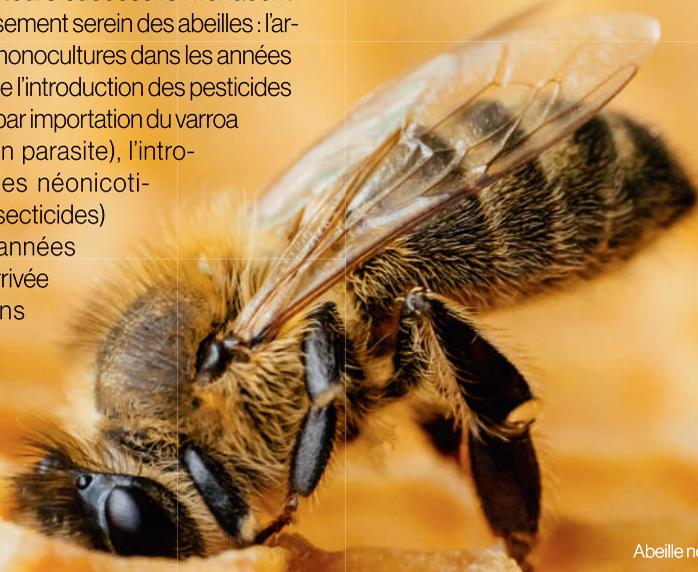
### Quels sont les principaux facteurs environnementaux qui menacent les abeilles noires d'Île-de-France ?

Divers facteurs successifs menacent l'épanouissement serein des abeilles : l'arrivée des monocultures dans les années 80 ainsi que l'introduction des pesticides et l'arrivée par importation du varroa (un acarien parasite), l'introduction des néonicotinoïdes (insecticides) dans les années 2000 et l'arrivée des frelons asiatiques,

gros prédateur des abeilles, en 2008. Le dérèglement climatique joue également un rôle important : les saisons sont moins marquées, ce qui entraîne des épisodes de famine obligeant les reines à réduire leurs pontes pour conserver suffisamment de nourriture pour la colonie.

### Quelles sont les principales activités du CANIF ? Comment sensibilise-t-il le public aux enjeux de la préservation de l'abeille noire ?

Nous proposons des formations pour ceux qui souhaitent se lancer dans l'apiculture, avec une partie théorique en hiver et une partie pratique dès que les



Abeille noire

conditions le permettent, généralement en mars ou avril. Les futurs apiculteurs bénéficient d'une expérience complète sur une saison entière.

Nous faisons partie de la Fédération européenne des conservatoires d'abeilles noires, avec laquelle nous luttons pour souligner l'importance de préserver cette espèce. De plus, nous avons signé une convention avec Rambouillet Territoires pour participer aux Journées développement durable (accueil de classes et animations lors des journées tout public) et pour intervenir dans les écoles du territoire à leur demande. Nous collaborons également avec d'autres communes pour participer aux événements liés au développement durable ou à la nature (Rambouillet, Sainte-Mesme, Cernay-la-Ville, etc.). Le CANIF organise aussi des activités auprès des associations.

Enfin, nous avons un partenariat avec le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et nous projetons d'établir un point d'accueil consacré à l'abeille noire à la maison des Hauts Besnières à La Celle-les-Bordes.

### **Quel message aimeriez-vous transmettre au grand public sur la manière dont chacun peut contribuer à leur préservation ?**

L'action de chacun peut être significative. Il est important de préserver les abeilles locales pour freiner l'introgression\* et de les aider en augmentant les ressources disponibles. Cela peut se faire en végétalisant les haies avec des plantes comme le chèvrefeuille ou l'Eleagnus au lieu des thuyas ou en laissant pousser les tilleuls ou les trèfles blancs dans la pelouse.

De plus, il est important de favoriser les apiculteurs locaux, qui rencontrent parfois des difficultés à écouler leurs stocks.

En achetant la production des apiculteurs du CANIF, vous les soutenez et les encouragez à développer et maintenir leur activité.

*\* introgression : en génétique, hybridation par introduction de caractéristiques héréditaires d'une espèce dans le génome (matériel génétique) d'une autre espèce (définition de l'Encyclopædia Universalis).*



Chèvrefeuille



#### **Le bureau du CANIF**

Président : Sébastien Grangeon

Vice-président : Philippe Ruchart

Trésorier : Jean-Maurice L'Hôtelier

Secrétaire : Anaïs Pleuvry

Site internet : <https://canif.org/>



# NOS VILLES ET VILLAGES



## MITTAINVILLE



**Corinne ROSTAN**  
Maire depuis 2020

**Mittainville, commune pittoresque aux paysages diversifiés, regroupe cinq hameaux. Traversée par la rivière « La Maltorne » et entourée de forêt, elle offre un cadre idéal pour les balades. C'est également un village animé qui valorise ses talents locaux. Présentation.**

**M**ittainville est une commune aux paysages variés propices aux randonnées : prairies, pâtures, forêts, vallées, carrières... Elle se compose de cinq hameaux : le hameau de Mittainville, où se trouve l'église, les Pâtis avec la mairie et l'école, Vacheresse qui au fil du temps s'est rattaché aux Pâtis, Le Val, plus éloigné en bordure de forêt, et Launay, à la sortie du village et à la frontière avec l'Eure-et-Loir.

Deux fermes traditionnelles, l'une spécialisée en céréales, l'autre en élevage bovin, accentuent le charme pittoresque

de Mittainville. L'une de ces fermes, située au centre du village, a vu les habitations se construire autour. La commune est traversée par la rivière « La Maltorne », qui prend sa source à la Boissière-École et se jette dans l'Eure à Chaudon. Une grande mare couverte de nénuphars près de la mairie héberge une grande famille de canards, emblématique du village.

Fernand Château, maire pendant une trentaine d'années, a grandement contribué au développement du village, notamment avec la construction de la salle des fêtes portant son nom et la construction du



647 Mittainvilloises et Mittainvillois  
10,51 km<sup>2</sup> de superficie



premier lotissement. Quant à Corinne Rostan, maire actuelle, elle a eu un « véritable coup de cœur » pour Mittainville et s'emploie à administrer la commune en poursuivant les mêmes objectifs.

Mittainville est aujourd'hui un village dynamique, organisant régulièrement des événements pour tous les âges : fêtes traditionnelles (14 juillet, brocante), lectures musicales, théâtre, octobre rose, marchés de producteurs locaux et d'artisans, concerts, expositions photos ou peintures. La municipalité a à cœur de mettre en lumière les talents cachés locaux.

## LES TRÉSORS DE LA COMMUNE

### L'église

Inscrite au titre des monuments historiques depuis 1972, l'église Saint-Rémi est un édifice en pierre meulière à nef unique sans clocher. Elle possède de magnifiques poutres sculptées et une voûte en bois.

### Le lavoir

Sa structure est caractéristique des lavoirs implantés dans les villages au XIX<sup>e</sup> siècle pour permettre aux villageoises d'y laver leur linge.

### L'ANECDOTE

Dina Vierny (1919-2009), collectionneuse d'art connue pour avoir été la muse d'Aristide Maillol a résidé à Mittainville où elle possédait une propriété. Elle a ouvert le musée Maillol à Paris en 1995.



# À VOIR, À FAIRE !

10 IDÉES DE SORTIES



## JEUX OLYMPIQUES

Du 20 au 22 juillet

### En attendant la flamme

Défilé des associations, concert, expositions, jeu de l'oie géant et familial.

**RAMBOUILLET**  
[www.rambouillet.fr](http://www.rambouillet.fr)

★★★

23 juillet

### Relais de la flamme olympique

À partir de 7h

Petit-déjeuner géant, célébration de la flamme, cérémonie d'allumage de la lanterne et départ de la flamme vers Clairefontaine-en-Yvelines, photo souvenir.

**RAMBOUILLET**  
De la place de la Libération au stade du Vieux Moulin  
[www.rambouillet.fr](http://www.rambouillet.fr)

★★★

3 et 4 août

### Cyclisme sur route

Passage hommes le 3 août à 14h30 et femmes le 4 août à 15h30.

**AUFFARGIS**  
[www.mairie-auffargis.com](http://www.mairie-auffargis.com)



## GOODVIBES

24 et 25 août

Samedi, de 17h à minuit  
Dimanche, de 11h à 17h  
Les grands adolescents, jeunes adultes et adultes sans enfants sont attendus pour un week-end de détente pour une aventure inédite dans une ambiance musicale. Animations musicales et concert, activités de plein air, food truck, transats, etc.

**RAMBOUILLET**  
Place Thome Patenôtre  
[www.rambouillet.fr](http://www.rambouillet.fr)



## PLACE AUX ARTISTES

31 août

De 19h à minuit

Jongleur, échassiers, acrobates, clown, magicien feront le show. Pour les enfants, un stand de maquillage et un sculpteur de ballons sont prévus. Pour clôturer le tout, la musique sera au cœur de la soirée avec un karaoké géant et participatif et un concert de type bal traditionnel avec une compilation de titres mythiques des années 80.

**RAMBOUILLET**  
Place de la Libération  
[www.rambouillet.fr](http://www.rambouillet.fr)



## FESTIVITÉS

1<sup>er</sup> septembre

De 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h

### La Rentrée des Petites Lanternes

La Lanterne convie petits et grands à une journée festive. Manèges originaux, jeux en bois, structures musicales, initiation à l'art du pliage de papier et bal hip-hop endiablé seront au programme.

**RAMBOUILLET**  
Place Thome Patenôtre  
[www.rambouillet.fr](http://www.rambouillet.fr)



## FORUM DES ASSOCIATIONS

7 septembre

De 9h à 17h

**AUFFARGIS**  
Foyer rural  
[www.mairie-auffargis.com](http://www.mairie-auffargis.com)

★★★

De 10h à 18h

**RAMBOUILLET**  
Stade du Vieux Moulin  
[www.rambouillet.fr](http://www.rambouillet.fr)

★★★

De 8h à 13h

**SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES**  
Complexe sportif rue de Nuisement  
[saintarnoultenyvelines.fr/fr](http://saintarnoultenyvelines.fr/fr)

★★★

De 14h à 17h30

**SONCHAMP**  
Gymnase  
[www.sonchamp.fr](http://www.sonchamp.fr)

★★★

14 septembre

De 9h30 à 12h30

**LA CELLE-LES-BORDES**  
Salle polyvalente  
[www.lacellelesbordes.fr](http://www.lacellelesbordes.fr)





# 26 INSTANTANÉS

## LES ÉVÉNEMENTS DU TERRITOIRE

Découvrez un aperçu en images des derniers événements marquants de Rambouillet Territoires illustrant la diversité et la richesse des initiatives de la communauté d'agglomération.



**28 mai 2024**

### Remise du prix Victoires de l'investissement local.

Attribué par la Fédération des travaux publics aux collectivités méritantes, ce prix met en valeur des projets de travaux publics ayant un impact environnemental, économique et social positif sur le territoire. Il a été remis à la communauté d'agglomération pour la construction du bassin de Groussay lors du Salon des maires d'Île-de-France.



**23 mai 2024**

### Restitution de la semaine de l'industrie.

Dans le cadre de la semaine de l'industrie, les élèves du lycée Bascan ont eu l'opportunité de visiter plusieurs entreprises du territoire (L'Oréal Paris, Guerlain, Baudoin Sérigraphie, Coudoint et Daco Bello) et de découvrir les activités de chacune. Une restitution était organisée le 23 mai par Rambouillet Territoires au lycée Bascan. Trois prix ont été décernés : la présentation la plus originale, la plus éloquente et la plus convaincante.





**22 mai 2024**

**Meeting régional de natation de Rambouillet.**

Rambouillet Territoires était partenaire du deuxième meeting régional de Rambouillet, organisé par le Nautic Club de Rambouillet (NCR) au centre aquatique Les Fontaines, en présence de Thomas Gourlan, président de Rambouillet Territoires et Geoffroy Bax de Keating, maire du Perray-en-Yvelines et délégué « Politique sportive et de loisirs intercommunale ». 270 nageurs de 14 ans et plus étaient réunis pour cette belle compétition.

**18 mai 2024**

**Balade découverte de la nature et de sa biodiversité.**

Dans le cadre des missions d'information de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations), une sortie était organisée au parc de l'Aleu à Saint-Arnoult-en-Yvelines. L'occasion pour les participants d'explorer la richesse des cours d'eau, leur fonctionnement et leur biodiversité tout en découvrant les spécificités du métier de garde-rivière.



**3 mai 2024**

**Présentation du projet de requalification de l'entrée de la zone d'activités d'Ablis nord.**

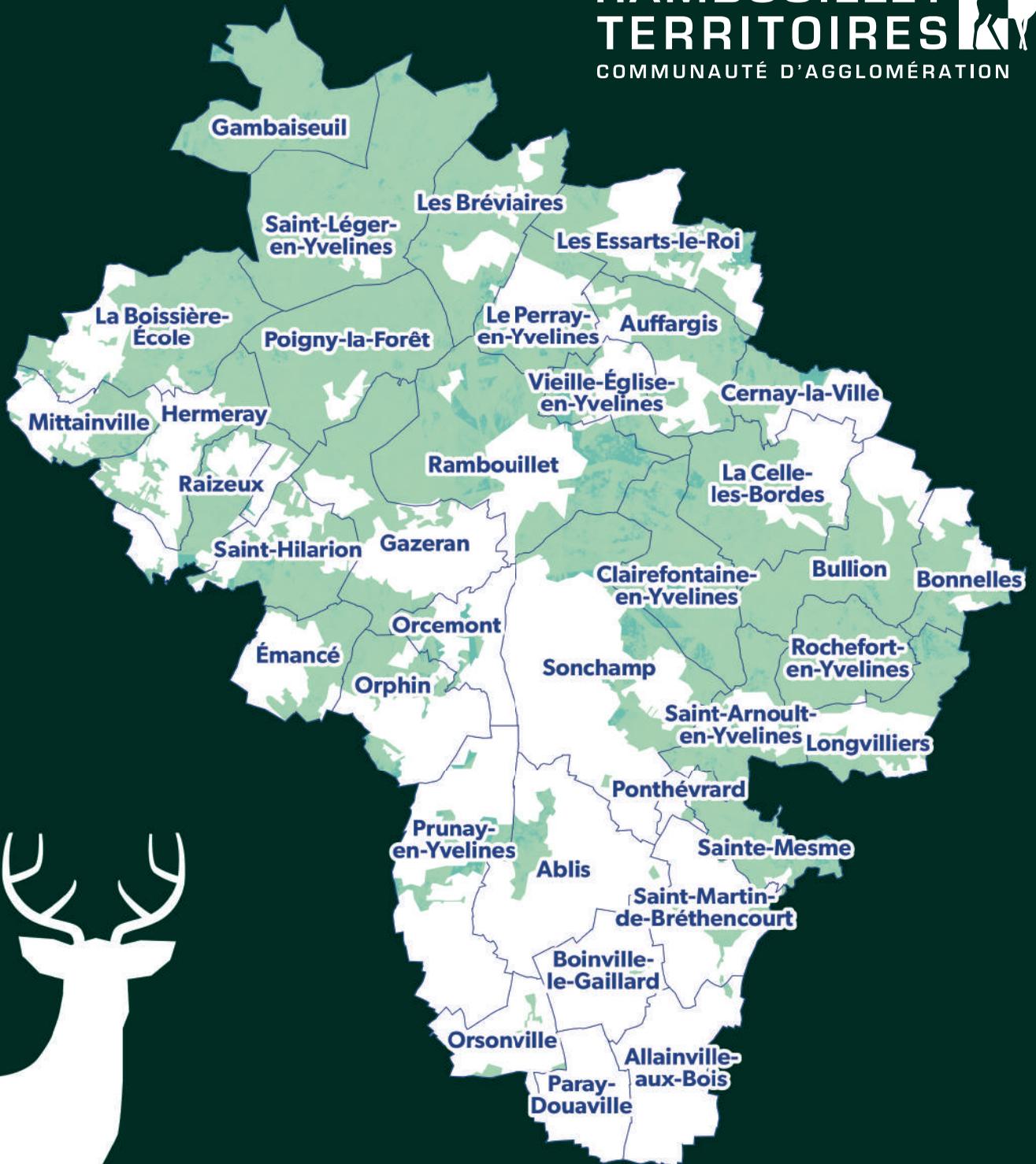
Le projet de requalification a été présenté en présence de Thomas Gourlan, président de Rambouillet Territoires et Jean-François Siret, maire d'Ablis et délégué "Politique de la ville". Les élus et les chefs d'entreprises ont pu échanger sur des sujets tels que les mises aux normes des voies (accessibilité, emprises, signalisation, etc.), l'attractivité de la zone, l'intégration et la continuité des cheminements piétons et la protection des ouvrages (trottoirs, bornes incendie, espaces verts...).

**Mars-avril 2024**

**Projet Éveil à la nature du REPERT.**

Le projet, initié par les quatre antennes du REPERT (Relais petite-enfance de Rambouillet-Territoires) en partenariat avec "Les ateliers d'Astrid", visait à sensibiliser les professionnel(le)s de l'accueil individuel à l'ouverture vers l'extérieur en leur faisant expérimenter des « bulles créatives » pour enrichir leur pratique. Des ateliers d'éveil à la nature et à la créativité (manipulation de l'argile et d'éléments naturels, jeux de lumières, etc.) ont ainsi été proposés aux assistant(e)s maternel(le)s, aux auxiliaires parentaux(les) et aux enfants. Le 12 mars, un ciné-débat autour du film "Tous Dehors" leur a également permis de questionner les pratiques professionnelles actuelles.





**Un avenir commun,  
une vision paRTagée du territoire**